



LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA MOSELLE À VOTRE SERVICE

Accueil du public

A Metz, 64 avenue André Malraux
du lundi au jeudi :
de 8h à 12h et de 13h15 à 17h
Le vendredi :
de 8h à 12h et de 13h15 à 16h15

Dans les bureaux décentralisés, sur RDV

Morhange, 2 rue du Pratel
Tél. 03 87 66 12 30

Sarrebourg, 33 rue du Général De Gaulle
Tél. 03 87 66 04 41
(sauf mercredi après-midi)

Economie, installation, diversification :

Secteur ouest : C. Dorofieff : 03 87 66 12 49
Secteur sud est : N. Ors : 03 87 66 04 41
(sauf mercredi après-midi)

Sociétés :

C. Vendramelli : 03 87 66 12 38

Point Accueil Installation :

Tél. 03 87 66 12 93

Agriculture biologique :

Tél. 03 87 66 04 41

Centre de Formalités des Entreprises :

P. Teufel : 03 87 66 12 57

Elevage bovins lait :

Tél. 03 87 66 12 46

Elevage bovins viande :

Tél. 03 87 66 12 46

Elevage ovin :

C. Vaillant : 06 80 61 85 80

Identification bovins, ovins, caprins :

Tél. 03 87 66 12 46

Agronomie :

J. Beccherlé : 03 87 66 12 42

Environnement :

C. Mangel : 03 87 66 12 44

Mission de valorisation des boves/drainage :

A. Schrotzenberger : 03 87 66 01 43

Bâtiments :

M.J. Zimmermann : 03 87 66 12 30

Organisme indépendant des boves :

L. Zidar : 03 87 66 03 87

Juridique, aménagement :

P. Teufel : 03 87 66 12 57

Service régional Form'agir :

Formation :

Tél. 03 83 93 34 93

formation@lorraine.chambagri.fr

Apprentissage :

Tél. 09 69 36 35 99

apprentissage@lorraine.chambagri.fr

Suivre les actualités de la Chambre d'agriculture
www.moselle.chambre-agriculture.fr
www.lorraine.mesparcelles.fr



Rebondir après la campagne 2017

La campagne 2017 n'est pas encore complètement achevée. Les premières projections ont déjà été établies par les services de la Chambre d'agriculture et présentées vendredi 15 septembre à la Session de rentrée. Quels enseignements peut-on déjà en tirer ?

« **A**près l'année 2016, une des plus mauvaises depuis 30 ans, nous estimions qu'il fallait au moins 4 à 5 ans pour combler les pertes et cela avec un contexte climatique, économique et réglementaire stabilisé » déclare Christophe Marconnet, conseiller d'entreprise, responsable du pôle économie à la Chambre d'agriculture de la Moselle. Il ajoute : « Une nouvelle fois, les aléas sont venus perturber nos pronostics et on peut d'ores et déjà annoncer que la campagne 2017 s'annonce comme une campagne de transition qui au mieux temporisera les résultats de l'année 2016 ».

Les projections ont été établies à partir des résultats moyens 2012 - 2016 d'un échantillon de 175 comptabilités, issues de plusieurs centres de gestion, dont les données ont été corrigées des biais comptables et fiscaux puis à partir des résultats des exploitations suivies

en gestion de parcelles par la Chambre d'agriculture et des indices INSEE, une approche des principaux indicateurs économiques de l'exploitation « type » a pu être réalisée.

2017 temporiserait 2016

Ces premières estimations laissent augurer un produit moyen de l'ordre de 1.600 €/ha de SAU, quasi identique à celui de 2016. L'Excédent Brut d'Exploitation reculerait de près de 20 % par rapport à la moyenne quinquennale pour atteindre autour des 450 €/ha de SAU.

Des performances toujours insuffisantes pour dégager un revenu disponible suffisant et conforter la trésorerie malmenée par la succession d'aléas depuis 3 ans. A priori toutes les exploitations sont globalement concernées, même si cette moyenne masque de gros écarts entre les territoires (pluviométrie inégalement répartie) et au sein d'exploitations ayant les mêmes orientations.



Les charges de mécanisation représentent 50 % des coûts fixes. Quelles pistes exploiter pour les réduire ?

Fragilisation depuis cinq ans

Une analyse pluriannuelle des résultats a été présentée aux membres de la Session. Il en ressort une tendance à la fragilisation des exploitations avec un taux d'endettement qui a progressé de 20 % en 6 ans, l'endettement court terme étant en grande partie responsable de ce gonflement des dettes.

L'exploitation mosellane moyenne est aujourd'hui endettée à 56 %, contre 47 % en 2011. La rentabilité des actifs a été divisée par 2 entre 2011 et 2016 : il faut désormais près de 10 années d'EBE pour reconstituer l'actif engagé dans les exploitations (contre 5 ans en 2011) et cela sans tenir compte du foncier...

Exploiter les marges de manœuvre

Difficile de se contenter de ces constats. L'agriculture locale dispose d'atouts, chaque exploitation peut encore gagner en compétitivité, là aussi avec des écarts importants d'une ferme à une autre. Sécuriser une partie des recettes, réduire les dépenses d'approvisionnements et de structure, financer autrement ses activités, diversifier, innover...

Les conseillers d'entreprise sont à votre écoute pour faire le point sur l'existant et préparer demain. N'hésitez pas à les contacter.

Comité de rédaction du 22/09/17 : Antoine Henrion, Président de la Chambre d'Agriculture ; Laurence Herfeld, vice-présidente ; Marie Adamy et Estelle Pochat, élues ; Denis Stragier, Directeur adjoint ; C. Girard, C. Hachet, C. Marconnet, M. Morhain, C. Rettel, A. Touchot.

Chambre d'agriculture de la Moselle
Service économie - conseil d'entreprise :
Contacts : 03 87 66 12 49 ou 03 87 66 04 41
christiane.dorofieff@moselle.chambagri.fr

